

LA LUTTE CONTRE LES DIFFÉRENTES FORMES DE FRAUDE AUX FINANCES PUBLIQUES

DATE

12 → 16
AVR. 2021

NOMBRE D'HEURES

5 JOURS - 40H

LIEU

ENM PARIS

3, TER QUAI AUX FLEURS
75004 PARIS

ÉCOLE(S) ORGANISATRICE(S)

ÉCOLE
NATIONALE DE
LA MAGISTRATURE

DÉLÉGATION
NATIONALE DE
LA LUTTE CONTRE
LA FRAUDE

CHEF DE PROJET

Mathieu SAUNIER

Magistrat
mathieu.saunier-dufour@justice.fr

CONTACT ADMINISTRATIF

Valerie GAUDELET

Assistante de formation
valerie.gaudelet@justice.fr

CONDITIONS D'ACCUEIL

Ni hébergement, ni
restauration sur place

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

12 mars 2021

L'impact de la fraude sur le déséquilibre des finances publiques est mesuré chaque année et semble croître.

Définie par le décret n° 2008-371 du 18 avril 2008 comme, « celle qui porte atteinte aux finances publiques en général, incluant le volet du travail illégal, le volet fiscal et le volet des prestations sociales », il s'agit d'un phénomène protéiforme contre lequel différents acteurs administratifs et judiciaires œuvrent, en ordre parfois dispersé.

La Délégation Nationale à la Lutte contre la Fraude anime, impulse et organise les actions de ces différents acteurs. Les Parquets doivent pourtant animer localement, au sein des CODAF, des politiques coordonnées de lutte contre les fraudes.

Quelle est l'efficacité de ces structures dans la répression des fraudes, comment l'améliorer en fonctions des interlocuteurs locaux et des problématiques particulières à un ressort donné ?

OBJECTIFS

- › Connaître les différentes typologies de fraudes ;
- › Identifier les différents acteurs et leurs champs d'action respectifs ;
- › Connaître les infractions spécifiques ;
- › Déterminer les moyens de la mise en place d'une politique locale efficace de lutte contre les fraudes.

CONTENU

Session traitant de l'ensemble des fraudes aux finances publiques et présentant les acteurs et les outils de lutte en vue d'une coordination efficace.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposés théoriques

PUBLIC VISÉ

2 places RESP : Cadres supérieurs des trois fonctions publiques et de la sécurité sociale.